

le problème des produits chimiques toxiques, domaine plus complexe et difficile où il reste beaucoup à faire. En 1987, un protocole a été ajouté à l'Accord de 1978 pour le mettre à jour et le renforcer. Ce protocole comporte de nouvelles dispositions portant sur le nettoyage des zones fortement polluées autour des Grands Lacs et le contrôle de la pollution provenant de l'atmosphère, des eaux souterraines et de ruissellement (sources diffuses) et des sédiments.

Même si la tâche demeure énorme, le mécanisme de coopération établi avec l'Accord sur la qualité des eaux des Grands Lacs constitue un moyen essentiel d'atteindre les objectifs visés, à savoir la restauration et l'amélioration de la qualité de l'eau des Grands Lacs. L'expérience des Grands Lacs est un exemple des défis que posent les problèmes écologiques communs et des possibilités d'y remédier.